



REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LE TRANSPORT PAR VOL CHARTER :

La franchise bagage est limitée à 5 kgs en cabine et 15 kgs en soute.

Les horaires des vols n'étant connus que 4 à 7 jours avant le départ (et sont différents d'une semaine à l'autre), ne prévoyez surtout aucun pré acheminement de province qui ne soit pas modifiable sans engager de frais de modification, d'autant plus que les aéroports de départ et de retour peuvent être différents.

Dans le cas d'un départ de province, le vol sera confirmé 30 jours avant la date de départ et ce sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Si le vol de province est annulé, le départ aura lieu de Paris et les frais de pré et post acheminement seront à la charge des passagers.

Les changements d'horaires peuvent entraîner un changement de date. En effet, il est possible qu'au dernier moment, les horaires, le numéro de vol ou le plan de vol soient modifiés et que vous ne passiez que 6 nuits entières et quelques heures seulement la première ou la dernière nuit.

Vous devrez libérer la chambre à 10h00 quelque soit l'heure de départ de votre vol.

Toute extension de séjour sera à votre charge.

Du fait de ces changements d'horaires, certains repas pourront être manqués et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Il est également possible que une fois sur votre lieu de vacances, l'horaire et/ou la compagnie aérienne puissent être changés pour votre retour.

Ultramarina Golf and Glisse

☎ : **+33 (0) 825 135 335**

Fax: +33 (0) 240 48 52 26

✉ : contact@golfandglisse.com

💻 : <http://golfandglisse.com>

N° de licence: 044060003

